



Octant Analyse

Tourisme

Numéro 18 - Juillet 2011

50 000 emplois salariés liés au tourisme en Bretagne

L'afflux touristique génère un besoin de main-d'œuvre salariée soumis à de fortes variations saisonnières. En Bretagne, le tourisme induit 50 000 emplois salariés en moyenne annuelle en 2007. Cela situe la région au 6^e rang métropolitain. Les secteurs d'activité concernés sont nombreux. L'hébergement et la restauration représentent la moitié de ces emplois créés. L'emploi touristique revêt une importance particulière dans les petites communes du littoral.

L'afflux des touristes génère une activité économique et un besoin de main-d'œuvre variables selon les périodes de l'année. Le surcroît d'emplois directement liés à l'activité touristique est un facteur important, mais mal connu de la dynamique économique régionale. En moyenne, au cours de l'année 2007, la Bretagne crée 50 000 emplois salariés directement liés à l'activité touristique, soit 5 % de la moyenne des emplois salariés. Hors saison, la région mobilise un minimum de 34 000 emplois touristiques en janvier, mais en pleine saison, ces emplois atteignent le nombre de 72 000 en juillet et de 75 000 en août. Le volume d'emplois descend ensuite progressivement, de 54 000 en septembre à 39 000 en décembre.

Toutefois, près de la moitié des emplois touristiques sont à temps partiel. Convertis en Équivalents Temps Plein (ETP), ils atteignent 37 000 ETP en moyenne annuelle, 26 000 emplois en janvier et 57 000 en août.

Cette étude résulte d'un partenariat entre l'Insee Bretagne, le Comité Régional du Tourisme et la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE). Les Comités Départementaux du Tourisme de la région ont participé au comité technique de l'étude.

De multiples activités concernées

L'économie liée à la fréquentation touristique touche de multiples activités de services, mais l'emploi se concentre sur quelques secteurs. Les principaux secteurs employeurs sont : la restauration, l'hôtellerie et les autres types d'hébergement. Ils totalisent la moitié des emplois touristiques. Les différentes formes de commerce regroupent en moyenne 11 000 emplois directement liés au tourisme.

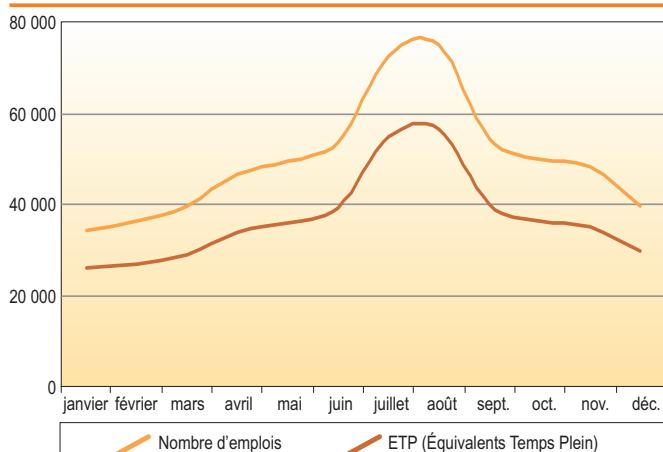
Observatoire

Tourisme
BRETAGNEPRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE

INSEE
BRETAGNE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

Un pic saisonnier plus faible dans l'hôtellerie

Caractéristiques de l'emploi touristique salarié mensuel en Bretagne (en nombre)



Source : Insee, DADS 2007

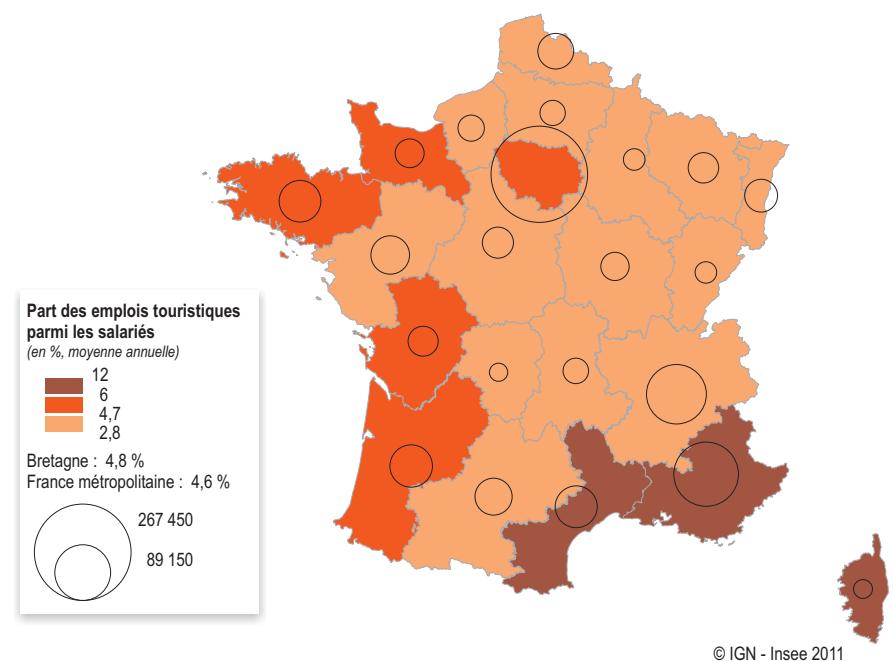
Le poids de l'emploi touristique salarié par activité en Bretagne

Activité	Nombre moyen d'emplois salariés touristiques	Part (en %)	Nombre moyen d'emplois salariés touristiques (juillet-août)		Part (en %)
			Nombre moyen d'emplois salariés touristiques	Part (en %)	
Restauration	12 550	25,1	18 000	24,5	
Hôtels	8 700	17,5	10 850	14,8	
Super-hypermarchés	4 050	8,1	8 000	10,9	
Hébergements touristiques*	3 500	7,0	6 750	9,1	
Commerce de détail non alimentaire	2 800	5,6	4 050	5,5	
Activités sportives et récréatives	2 500	4,9	3 200	4,3	
Boulangeries	2 100	4,2	3 000	4,1	
Cafés tabacs	1 700	3,4	2 350	3,2	
Parcs d'attraction, casinos	900	1,8	1 000	1,4	
Commerce de détail alimentaire	850	1,7	1 200	1,6	
Autres activités	10 300	20,7	15 250	20,6	
Ensemble des activités	49 950	100,0	73 650	100,0	

* y compris campings, gîtes, auberges de jeunesse...

Source : Insee, DADS 2007

L'emploi salarié touristique par région



La saisonnalité de l'emploi touristique est plus ou moins marquée selon les secteurs : elle est assez faible dans l'hôtellerie, mais beaucoup plus aiguë dans la grande distribution ou dans les autres modes d'hébergement, comme l'hôtellerie de plein air où la fréquentation est plus saisonnière. Dans ces dernières activités, le nombre d'emplois salariés au mois d'août atteint trois à quatre fois le niveau de janvier.

La Bretagne parmi les premières régions créatrices d'emplois touristiques

Le niveau moyen d'emplois salariés touristiques en 2007 situe la Bretagne au 6^e rang des 22 régions métropolitaines. En plein cœur de la saison estivale (juillet et août), la part des emplois touristiques dans l'ensemble des emplois salariés la classe au 5^e rang, après les trois régions baignées par la Méditerranée et l'Aquitaine dont le profil saisonnier est assez proche du profil breton. Au cours de l'année, cette proportion varie de 3,5 % en janvier à 7 % en août. Cette amplitude plus élevée que dans la plupart des autres régions explique l'évolution du classement régional au fil des mois.

Toutefois, ce classement est à relativiser dans la mesure où il compare la Bretagne, région côtière et mono-saisonnier avec des régions montagneuses (bi-saisonnier), ou avec l'Île-de-France, région atypique dont les restaurants fournissent 40 % des emplois touristiques. La répartition du nombre d'emplois par secteur rapproche la Bretagne des Pays de la Loire et de Poitou-Charentes.

L'Ille-et-Vilaine, le département le plus touristique de la région ?

L'Ille-et-Vilaine devance le Finistère et le Morbihan en termes de nombre moyen d'emplois touristiques. Ce département bénéficie, grâce au dynamisme économique de l'agglomération rennaise, d'un tourisme d'affaires qui assure une charge d'activité moins saisonnière et mieux répartie sur l'année. Mais en août, le Finistère dépasse les autres départements bretons, notamment dans l'hôtellerie de plein air, la restauration et la grande distribution. Quant à la proportion d'emplois touristiques, elle place le Morbihan en tête, quelque soit le mois de l'année considéré. Les Côtes-d'Armor offrent moins d'emplois touristiques, mais la part de ces emplois dépasse celle de l'Ille-et-Vilaine durant la saison estivale. Les Côtes-d'Armor, le Finistère et le Morbihan montrent le même profil saisonnier, avec des effectifs en août atteignant 2,5 fois ceux de janvier. Parmi les départements de la côte Atlantique, la Vendée, les Landes et la Charente-Maritime présentent une saisonnalité de l'emploi touristique encore plus marquée.

Fort impact sur l'emploi dans les communes rurales du littoral

Le littoral constitue la destination privilégiée des villégiatures touristiques. Les communes rurales littorales affichent les plus fortes proportions d'emploi touristique, avec des taux deux à trois fois supérieurs à la moyenne régionale. Le littoral rural morbihannais arrive en tête avec 16 % en moyenne annuelle et 25 % en août. Le sud-Finistère mobilise plus de salariés que le nord, et particulièrement au mois d'août (+ 50 %). Les emplois touristiques sont particulièrement nombreux dans l'hôtellerie et l'hôtellerie de plein air sur la côte-sud tandis que le nord embauche surtout dans la restauration.

Les communes urbaines du littoral se situent aux alentours de la moyenne régionale. Les emplois touristiques y sont abondants, mais leur part reste proche de la moyenne bretonne du fait de la forte densité des emplois salariés. Les communes urbaines situées dans les terres connaissent la même situation. A contrario, la part des emplois touristiques dans les communes rurales de l'intérieur est au-dessous de celle de la région en raison de la faible densité d'emplois touristiques.

■ Michel Rouxel

Les emplois touristiques salariés par département en Bretagne

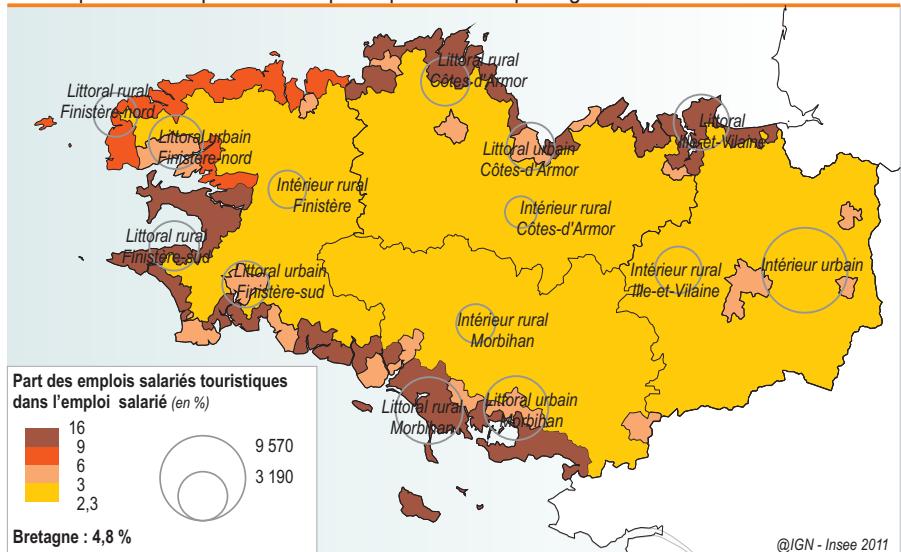
	Nombre moyen d'emplois touristiques	Part (en %)	Nombre moyen d'emplois touristiques en août	Part (en %)
Bretagne	49 950	4,8	74 900	6,9
Côtes-d'Armor	7 550	4,5	11 900	6,6
Finistère	14 300	5,2	22 950	8,0
Ille-et-Vilaine	15 900	4,3	20 050	5,3
Morbihan	13 200	6,0	20 900	8,9

La somme des emplois touristiques des départements est différente de l'estimation au niveau régional, les résultats n'étant pas additifs.

Source : Insee, DADS 2007

La côte nord-finistérienne légèrement en retrait

Les emplois touristiques salariés par espace touristique régional



Les emplois touristiques salariés en Bretagne par catégorie de territoire

Catégorie de territoire	Nombre moyen annuel d'emplois salariés touristiques	Part (en %)	Nombre moyen d'emplois salariés touristiques (août)	Part (en %)
Littoral rural Morbihan	5 900	16,1	10 500	25,2
Littoral Ille-et-Vilaine	4 050	12,2	6 050	16,6
Littoral rural Finistère-sud	3 250	12,1	6 300	20,4
Littoral rural Côtes-d'Armor	3 050	11,5	5 550	18,4
Littoral rural Finistère-nord	2 500	8,9	4 200	13,7
Littoral urbain Morbihan	5 450	5,3	7 400	6,9
Littoral urbain Finistère-sud	2 850	5,2	4 500	7,7
Intérieur urbain	9 550	4,2	11 050	4,7
Littoral urbain Finistère-nord	3 850	4,1	5 250	5,3
Littoral urbain Côtes-d'Armor	3 000	3,9	4 250	5,3
Intérieur rural Finistère	1 900	2,8	2 850	4,0
Intérieur rural Morbihan	2 000	2,5	2 850	3,5
Intérieur rural Ille-et-Vilaine	2 900	2,5	3 750	3,1
Intérieur rural Côtes-d'Armor	1 350	2,3	1 850	3,1
Bretagne	49 950	4,8	74 900	6,9

Source : Insee, DADS 2007

Méthodologie

La méthode d'estimation des emplois salariés liés à l'activité touristique s'appuie sur deux critères : la localisation de l'établissement et son secteur d'activité.

Le niveau d'équipement touristique de chaque commune est déterminé à partir de six indicateurs : l'emploi dans la restauration, la capacité en restaurants, la capacité d'hébergement dans les hôtels, la capacité d'hébergement dans les campings, le nombre de résidences secondaires rapporté à celui des résidences principales et la présence d'un site touristique. Le niveau d'équipement touristique du bassin de vie auquel appartient la commune est pris en compte dans un deuxième temps. Au final, chaque commune est soit bien, soit moyennement, soit peu équipée pour le tourisme.

Un classement des activités des établissements est établi par ailleurs, en fonction de l'intensité de leur lien avec le tourisme. Chaque activité est alors considérée comme totalement, fortement, moyennement, faiblement ou pas du tout touristique. Dès lors, suivant le classement de la commune et le classement de l'activité, l'emploi salarié des établissements est attribué intégralement, en partie ou pas du tout à la fréquentation touristique suivant le tableau de décision ci-après.

Règles de détermination de l'emploi salarié touristique selon le type d'activité et le type de commune

Type d'activité	Type de commune		
	Bien équipée pour le tourisme	Moyennement équipée pour le tourisme	Peu équipée pour le tourisme
100 % touristique (ex : hôtellerie)	Tout l'emploi	Tout l'emploi	Tout l'emploi
Fortement touristique (ex : restauration)	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	Aucun emploi
Moyennement touristique (ex : activités sportives et récréatives)	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	Emploi saisonnier	Aucun emploi
Faiblement touristiques (ex : commerce de détail, habillement)	Emploi saisonnier	Aucun emploi	Aucun emploi
Non touristique (ex : industrie)	Aucun emploi	Aucun emploi	Aucun emploi

La méthode utilise une exploitation des DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) de 2007. Cette source n'est pas appropriée aux études longitudinales. Les DADS couvrent toutes les catégories de salariés, pour tous les établissements et pour toutes les activités économiques à l'exception de l'agriculture, des services domestiques et des services de l'Etat.

Zonage Margoat

Au-delà des limites départementales, les distinctions entre espace littoral et espace intérieur, ainsi qu'entre espace urbain et espace rural, permettent d'affiner la localisation des emplois. En croisant ces caractéristiques avec le département, on retrouve le zonage utilisé par le réseau Margoat (système d'observation statistique de l'activité touristique en Bretagne). Celui-ci réalise une partition de la région en 14 espaces. Ainsi la zone « intérieur urbain » regroupe toutes les unités urbaines non littorales.

Pour en savoir plus

- [Nouveau regard sur la fréquentation des hôtels bretons : des prestations plus prisées que d'autres](#) / Jessica Viscart, Jean-François Hervé ; Insee Bretagne ; Observatoire Tourisme Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n° 17 (2011, juil.). - 4 p.
- [Saison touristique 2010 dans les hôtels et campings bretons : un timide retour des touristes étrangers](#) / Carmen Ermacora, Valérie Mariette ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n° 15 (2011, fév.). - 4 p.
- [Le tourisme, un des moteurs de l'économie finistérienne](#) / Michel Rouxel ; Insee Bretagne ; Finistère Tourisme. - Dans : *Octant Analyse* ; n° 14 (2011, janv.). - 8 p.
- [Hôtels et campings privés en Bretagne : à la recherche d'un nouveau modèle](#) / Florence Le Bris, Carole Rieu ; Insee Bretagne ; Observatoire Tourisme Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n° 4 (2010, juil.). - 11 p.
- [Fiche régionale de conjoncture de l'activité touristique](#) : [mensuel] / Observatoire régional du tourisme de Bretagne. - Rennes : ORTB, 2010. - 1 p. - Système en ligne.
- [Les touristes français sauvent la saison 2009](#) / Valérie Mariette ; Insee Bretagne . - Dans : *Octant Analyse* ; n° 2 (2010, mars). - 4 p.
- [Le tourisme emploie 4,6 % des salariés de Bretagne](#) / Isabelle Baudequin ; Insee Bretagne . - Dans : *Octant* ; n° 110 (2007, sept.). - P. 23-28.
- [L'emploi salarié dans le tourisme : une nouvelle estimation](#) / Brigitte Baccaïni, Gwenaelle Thomas, Abdel Khiati. - Dans : *Insee première* ; n° 1099 (2006, août). - 4 p.
- Insee Bretagne (www.insee.fr/fr/regions/bretagne)
- Espace acteurs du tourisme en Bretagne ([/pro.tourismebretagne.com](http://pro.tourismebretagne.com))
- Insee (www.insee.fr)
- DGCIS (www.tourisme.gouv.fr)

Directeur de la Publication : Michel Guillemet

Rédactrice en chef : Sylvie Lesaint

Composition : Brigitte Cariou

ISSN 2105-1151 - © Insee 2011 - Dépôt légal : 3^e trimestre 2011

INSEE Bretagne

36, place du Colombier
CS 94439
35044 RENNES Cedex

Pour tout renseignement statistique :
09 72 72 40 00 (tarification appel local)